

# ACTE III DE LA DECENTRALISATION le féodalisme modernisé

**Le gouvernement veut faire adopter, par un simple débat parlementaire, une loi dite de décentralisation qui modifiera profondément l'organisation territoriale française. Il reprend et aggrave la loi Sarkozy de 2010 sur la décentralisation. Cette loi est actuellement étudiée au Sénat. Le débat citoyen est confisqué alors qu'il s'agit d'une transformation importante de notre bien commun : le service public.**

L'affichage politique - modernisation de l'action publique, lisibilité en mettant fin au fameux « millefeuille » - est un prétexte. En fait, il s'agit de la traduction des politiques libérales de la commission européenne qui prônent la concurrence comme valeur unique.

Ce texte ne tombe pas par hasard. Il est dans la droite ligne du pacte de stabilité européen et de la modernisation de l'action publique de Hollande qui fait elle-même suite à la RGPP Sarkozienne. Le cap est fixé : des économies drastiques pour les services publics, particulièrement territoriaux (60 Milliards d'économie sur le quinquennat dont 10 Milliards par an sur les collectivités territoriales).

Cette loi comprendra trois textes. Son premier volet : la métropolisation.

La décentralisation a accompagné

l'affaiblissement de l'Etat, garant de l'égalité des citoyens sur le territoire. Elle a renforcé des baronnies locales et leurs politiques clientélistes.

Selon eux, ce troisième acte devrait rapprocher les décisions des populations et prendre en compte les spécificités des territoires. En réalité, il recentralise



**Pour protester contre cette loi inégalitaire  
Pour une décentralisation garantissant  
l'égalité entre les territoires**

**Rassemblement devant la Préfecture, place St Etienne  
Mardi 18 juin 2013  
10 heures**

par le biais des métropoles le pouvoir local au profit des grandes villes.

**Bref, des baronnies s'effaceront au profit de duchés.  
Voilà qu'ils ont inventé la république féodale !**

En gros, les actuelles communautés urbaines vont être transformées en nouvelles intercommunalités, les métropoles. Des missions de l'Etat, de la région et du conseil général seront rajoutées en plus des compétences actuelles transférées des communes membres.

Ces énormes super Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) administreront de plus en plus de domaines sans qu'aucun contrôle démocratique direct ne puisse être exercé par le citoyen. Ces entités bureaucratiques seront livrées au marchandage politicien (rétablissement des privilèges pour le duc et sa cour) et à la loi du plus fort (les grandes villes décidant pour les plus petites et périurbaines). Le transfert de compétences, obligatoires ou pas, des conseils généraux vers les métropoles affaiblira l'équilibre entre urbain et rural et accen-

tuera le pouvoir exorbitant des maires des grandes villes

Pour les libéraux, il faut réduire les dépenses publiques en mutualisant, rationalisant par la fusion des services, en organisant leur disparition grâce à la privatisation. Les métropoles, censées être économiquement attractives par leur mise en concurrence, créeront de fait, en dehors de ces « territoires privilégiés », de véritables déserts ruraux ou à proximité des grandes villes. Ils veulent la fin de la solidarité entre les territoires par l'affaiblissement de la péréquation des ressources, la relégation des populations économiquement exclues.

La communication autour de ce texte – collaboration entre les territoires, projets communs, complémentarité, partenariat - masque les réels enjeux. Les propos de Jean Marc Ayrault dans la Gazette des Communes du 16 avril 2013 démontrent le contraire : « *le but c'est la mutualisation et l'économie (...) Cette réforme poussera à la rationalisation (...) A terme, l'idée est de s'inspirer de l'exemple lyonnais, c'est-à-dire de mutualiser et fusionner au maximum (...)* L'objectif est la stabilisation des dépenses d'action sociale dans les Départements. ».

**Ne nous trompons pas, l'enjeu est de taille ! Les conséquences sur les citoyens mais aussi sur les personnels territoriaux seront lourdes !**

**Le service public est notre bien commun ... il nous appartient !**

**Il est le fondement de la solidarité ! Défendons-le !**

**J'adhère au syndicat SUD Collectivités territoriales**

**NOM :** ..... **Prénom** .....

**Collectivité :** .....

**Adresse personnelle :**

.....  
.....  
...

**Téléphone :** ..... **Courriel :** .....

**Signature :**